



**Armoire pour bouteilles de gaz G-ULTIMATE-90
Modèle G90.205.060.2F, gris clair (RAL 7035)**

Stockage certifié des gaz inflammables ou toxiques dans les zones de travail – jusqu'à 2 bouteilles de gaz de 50 litres

Fonction / construction:

- **Utilisation contrôlée** : porte verrouillable, compatible avec fermeture centralisée
- **Installation facile** : pieds réglables intégrés
- **Installation facile de raccords et tuyaux** : hauteur intérieure élevée (1 890 mm), plusieurs possibilités de passages au-dessus de l'armoire
- **Ventilation** : conduits d'air intégrés prêts pour la connexion (DN 75) à un système d'extraction, ventilation uniforme à l'intérieur de l'armoire
- **Testé et certifié** : suivant les principes rigoureux de GS

Équipements intérieurs disponibles:

- Équipement intérieur standard - complet avec profils de montage, rampe, maintien de bouteille et sangles correspondantes

Dimensions

Largeur extérieure	598,00 mm
Profondeur extérieure	615,00 mm
Hauteur extérieure	2050,00 mm
Largeur intérieure	477,00 mm
Profondeur intérieure	425,00 mm
Hauteur intérieur	1858,00 mm

Les dimensions intérieures utiles peuvent différer selon la configuration intérieure.

Poids / Masse

Poids armoire vide	365 Kgs
Charge répartie	999,00 kg/m ²
Charge maximale	600 Kgs

Ventilation

Extraction d'air	75 DN
Renouvellement d'air 10 fois	4 m ³ /h
Renouvellement d'air 120 fois	45 m ³ /h

Veillez tenir compte des informations complémentaires sur la pénétration des tuyaux et l'air d'échappement dans la norme DIN EN 14470-2.

Colorie / Finition de surface

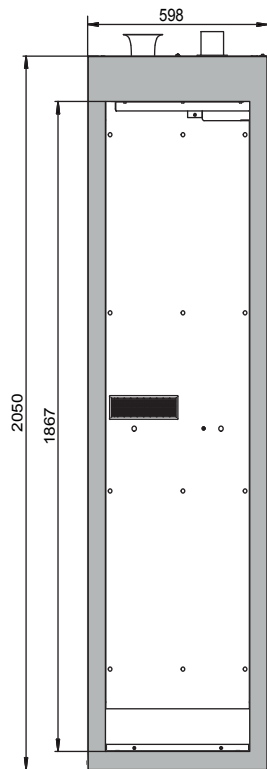
Code de couleur du corps	RAL 7035
Couleur du corps	gris clair
Surface du corps	lisse
Code de couleur de la porte / du tiroir	RAL 7035
Couleur de la porte / du tiroir	gris clair
Surface de la porte / du tiroir	lisse

Informations générales

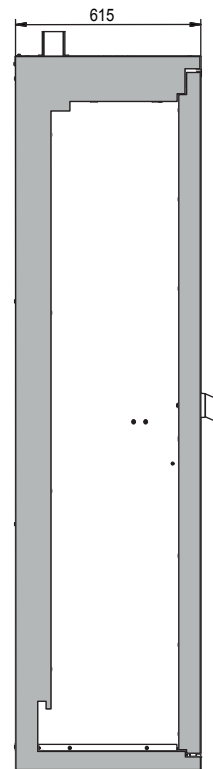
Nombre de portes	1
Angle d'ouverture de porte	180,00°
Profondeur avec portes ouvertes	1135 mm
bouteilles de gaz de 50 litres	2 pièce
Numéro des douanes	94032080



Vue de face



Vue latérale



Vue de dessus

